



Ministère de l'Intérieur et de
la Décentralisation

وزارة الداخلية
واللامركزية

N° 000004 / M.I.DEC / M

Nouakchott, le 17 SEPT 2019 انواكشوط في

Le Ministre

لوزير

CIRCULAIRE

A

Tous MAIRES

S/C Walis

Notre pays a connu d'importantes mutations institutionnelles à la triple échelle locale, régionale et nationale. L'objectif stratégique visé était de bâtir ou de rebâtir une architecture institutionnelle de nature à favoriser un encadrement efficace de nos populations et une meilleure valorisation de nos territoires.

Si, aux premières années de l'indépendance, l'option avait été celle d'une organisation administrative fortement centralisée les faibles seuils « administrabilité » territoriale et humaine auront vite posé l'exigence de création d'entités décentralisées pour assurer un service public de proximité.

Dans ce cadre, les communes, premier laboratoire de la démocratisation de notre pays, ont constitué une première réponse à cette quête d'adaptabilité aux contraintes spatiales propres à notre pays et à la nécessité de participation citoyenne.

Nous comprenons vos nombreuses attentes fortes et vos légitimes interrogations. Notre responsabilité collective est d'y apporter des réponses pour que vous assumiez pleinement votre rôle de chainons importants des pouvoirs publics et agents responsables d'une fonction complétive des politiques de l'Etat sur vos territoires respectifs.

Dans cette perspective, j'ai pensé utile et sain de partager avec vous nos principales orientations en matière de politique de décentralisation et de développement local.

Dans son programme assorti d'un ensemble cohérent d'engagements, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI, Président de la République, entend mettre en œuvre des politiques nationales de développement local aptes à impulser la décentralisation comme choix stratégique majeur qui répond à une double exigence : l'ancrage de la démocratie citoyenne et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans ce cadre, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Ismaïl BEDDE CHEIKH SIDIYA a décliné un programme pertinent et efficace qui donne corps aux engagements du Président de la République.

Parmi les annonces fortes figurent les efforts qui seront consentis pour amplifier de manière rationnelle le double processus de déconcentration et de décentralisation dans notre pays.

A cet égard, et dans les limites imposées par la loi, les collectivités territoriales jouiront désormais d'une attention toute particulière comme je l'ai annoncé au bureau de votre honorable association.

Notre conviction est que la politique de décentralisation déclinée dans le programme de Son Excellence Monsieur Mohamed OULD CHEIHK EL GHAZOUANI, Président de la République, est un élément structurant de la consolidation et du raffermissement de l'Etat de Droit unifié.

A ce stade trois axes doivent nourrir notre réflexion, que j'espère itérative, et le socle de notre partenariat renouvelé.

Le premier est le renforcement et la consolidation du processus institutionnel de la décentralisation selon une progressivité adaptée, une contractualisation raisonnée et un raffermissement continu de la libre administration des collectivités territoriales. La réussite de ce pari passe par un programme cohérent de formation et d'encadrement des élus pour solidifier les capacités techniques de ces personnels et garantir l'efficacité requise de l'action des différents projets d'appui à la décentralisation.

Le second est d'asseoir le binôme **décentralisation-Développement Local** pour faire émerger une véritable administration de proximité apte à impliquer davantage les populations locales dans la hiérarchisation, la planification, la maîtrise d'ouvrage et la gestion de leurs problèmes.

Le troisième axe est de donner du sens au couple **Décentralisation-Bonne Gouvernance**. Aujourd'hui, il est admis qu'une décentralisation réduite aux seuls aspects institutionnels resterait insuffisante. Il est primordial, dans une société en pleine mutation, que les citoyens soient associés à l'identification et à l'atteinte des objectifs de la politique de décentralisation.

Le processus de décentralisation auquel aspire un Etat Démocratique moderne doit impérativement intégrer les aspects de la vie communautaire, de dialogue et de participation, existants dans la société, qu'il serait idoine de reconnaître, de valoriser et de concilier avec les canaux d'une démocratie moderne.

Ce faisant, vous apporterez un soutien puissant et une régénération constante de la légitimité des activités communales.

En agissant ainsi nous donnerons un poids et un sens inégalés à la force d'ensemble des Pouvoirs Publics au bénéfice de nos populations dans la justice et l'équité. C'est le sens et l'essence même de notre engagement collectif.

Agir dans cette voie stratégique exclut toutes les interventions, déclarations et actions unilatérales de nature à nuire à notre volonté réaffirmée de travailler en parfaite synergie à tous les échelons territoriaux.

En tout état de cause, nous veillerons à la garantie de l'unité de l'action publique et au respect de la légalité des décisions des conseils municipaux et notamment en matière de gestion des derniers publics.

En conséquence, je vous engage par la présente circulaire à vous inscrire dans une dynamique visant à faire de nos communes les leviers d'une grande Administration de proximité au service du citoyen.

Je vous demande d'accuser réception de la présente circulaire, au respect de laquelle, j'attache la plus grande importance.

Dr. Mohamed Salem Ould Merzoug

Ampliations

-PM

-MSG/PR

